

Le Centre européen de lutte contre la cybercriminalité opérationnel

Depuis le 11 janvier, le nouveau Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3) est en activité dans les locaux de l'Office européen de police (Europol), à La Haye (Pays-Bas).

L'ouverture du Centre change considérablement les modalités de la lutte contre la cybercriminalité menée jusqu'ici par l'UE. L'approche de l'EC3 sera davantage tournée vers l'avenir et inclusive. Elle centralisera l'expertise et l'information, soutiendra les enquêtes criminelles et promouvra les solutions à l'échelle de l'UE.

L'EC3 se concentrera sur les activités illicites en ligne menées par des organisations criminelles, notamment les attaques dirigées contre les services de banque en ligne ou d'autres activités financières en ligne, l'exploitation sexuelle en ligne des enfants et la criminalité touchant aux infrastructures critiques et aux systèmes d'information de l'UE.

Le Centre facilitera également les travaux de recherche et de développement, il assurera le renforcement des capacités dont disposent les services de police, les juges et les procureurs, il élaborera des rapports d'évaluation des menaces, y compris des analyses de tendances et des prévisions, et il publiera des alertes précoces. Afin de démanteler davantage de réseaux cybercriminels et de poursuivre un plus grand nombre de suspects, l'EC3 recueillera et traitera des données liées à la cybercriminalité et mettra à la disposition des unités répressives des États membres de l'UE un service d'assistance (« help desk ») à la lutte contre la cybercriminalité. Ce service offrira un soutien opérationnel aux pays de l'Union (par exemple, pour lutter contre les intrusions, les fraudes, l'exploitation sexuelle en ligne des enfants, etc.), et mettra à leur disposition une expertise technique, analytique et en matière de police scientifique dans le cadre d'enquêtes communes au niveau de l'UE.

Selon un récent rapport Eurobaromètre, les Européens restent très préoccupés par la cybersécurité. 89 % des internautes évitent de divulguer des informations personnelles sur l'internet et ils sont 12 % à avoir déjà été victimes d'une fraude en ligne.

Chaque jour dans le monde, environ un million de personnes sont victimes d'une forme de cybercriminalité. Selon certaines estimations, les pertes que subissent les victimes d'actes de cybercriminalité se montent à quelque 290 milliards d'euros par an (Norton, 2011).

Le rapport Eurobaromètre est dans notre base « Ressources », rubrique Divers, Union européenne, documents, dossiers, études et analyses, Eurobaromètre.